

Nantes, le 9 février 2023

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU VENDREDI 10 FÉVRIER 2023

Nantes Métropole porte une stratégie ambitieuse pour reconquérir la biodiversité sur son territoire

Face aux menaces pesant sur la biodiversité, Nantes Métropole s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique de protection de ses haies et zones humides, couplée à la limitation de la consommation des espaces naturels et agricoles ainsi que la préservation de ses continuités écologiques. Durant ce mandat, la Métropole affirme son ambition en matière de biodiversité, en passant de la préservation des espaces à la reconquête de la biodiversité. Un programme a ainsi été défini en février 2022 autour de « 3 R » : Reconquête des espaces naturels, Renaturation urbaine, Reconnexion au vivant. Pour le mettre en œuvre, plusieurs actions phares vont être engagées cette année.

La Métropole, avec l'ensemble des communes qui la composent, dispose de leviers importants pour préserver, restaurer et valoriser la biodiversité à différentes échelles. Aussi bien en adaptant une stratégie foncière en faveur du vivant, qu'en accompagnant des acteurs privés et particuliers dans leurs actions en faveur de la préservation de la biodiversité. Car la protection de la nature et de la biodiversité concerne l'ensemble des acteurs du territoire de la métropole, la collectivité invite ainsi les citoyens, les usagers, les scientifiques, les associations, ou encore les structures de médiation scientifique comme le Muséum d'histoire naturelle de Nantes à agir à leur échelle afin de contribuer à la préservation de la faune et la flore locales.

Une reconquête de la biodiversité amorcée par de nombreuses actions de préservation et de restauration

La métropole nantaise dispose de nombreux espaces favorables à la biodiversité, avec des zones humides, des cours d'eau, des bocages et des prairies. Elle joue à ce titre un rôle de carrefour dans la trame verte et bleue du Grand Ouest. Cependant, sous la pression des activités humaines, de l'urbanisation, du changement climatique ou des pratiques agricoles intensives, de nombreux animaux et végétaux sont en déclin. Selon les experts scientifiques des Pays de la Loire, 30 à 50 % des espèces sont menacées de disparition dans la région.

Protéger les zones humides, les boisements et les haies avec le plan local d'urbanisme métropolitain

Un important travail a permis d'identifier et de protéger 9 200 ha de zones humides, soit 99 % des zones humides connues du territoire. De même, dans le cadre du PLUm, 4 100 ha de boisements et de haies ont été protégés en Espaces Boisés Classés, complétés par 10 400 ha d'espaces paysagers à protéger.

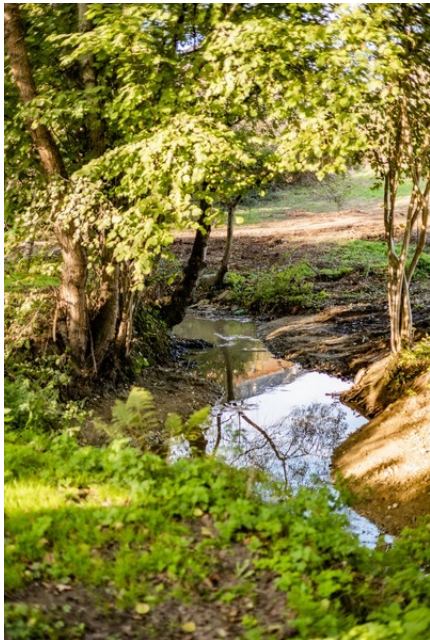
L'Atlas de la biodiversité métropolitaine et l'Observatoire scientifique et citoyen, deux outils pour la protection de l'environnement

Afin d'accompagner au mieux son développement et de maintenir la qualité de son cadre de vie, la Métropole a mis l'accent sur l'état des lieux de son patrimoine écologique et le partage de cette connaissance avec l'ensemble des acteurs du territoire. L'Atlas de la biodiversité métropolitaine a ainsi pour objectifs de rassembler et enrichir les connaissances naturalistes de la collectivité et d'identifier plus finement des actions pour préserver et restaurer la biodiversité sur son territoire. Au total, 4 100 espèces ont été recensées dans cet Atlas, dont 269 espèces remarquables :

- 1 412 espèces de flore (arbres, plantes...)
- 408 espèces de faune vertébrée (oiseaux, mammifères...)
- 2 300 espèces de faune invertébrée (insectes, mollusques...)

Nantes Métropole travaille également avec les communes et ses partenaires locaux pour décliner cet outil au niveau de chaque commune. Un Observatoire de la biodiversité métropolitaine, à vocation scientifique et citoyenne, est également en projet pour mettre à jour, enrichir et partager en continu cette connaissance du vivant.

Restaurer les continuités écologiques de la trame verte et bleue



D'ici la fin du mandat, la Métropole poursuit la mise en œuvre d'actions favorisant la trame verte et bleue, en rétablissant la fonctionnalité des continuités écologiques. Il s'agit notamment de :

- Reconquérir le bon état écologique des milieux aquatiques au travers d'un programme ambitieux de restauration des cours d'eau. De 2021 à 2026, des travaux sont en cours de réalisation sur trois affluents de l'Erdre, le Cens, le Gesvres et le Charbonneau, pour un montant de 5,7 M€.
- Aménager les ouvrages d'art pour le passage des mammifères, dont la loutre d'Europe.
- Réduire l'éclairage public dans le cadre de la trame sombre pour produire des ambiances lumineuses de qualité et assurer le confort de l'ensemble des êtres vivants la nuit.
- Préserver et laisser vieillir des boisements anciens et des réseaux de vieux arbres, et replanter des haies bocagères. La Métropole prévoit de mettre en place une trame de vieux bois combinant arbres d'intérêt écologique et forêts en libre évolution. En effet, le bois mort en forêt est un enjeu écologique fort, 30 % des espèces forestières en dépendent.

Préserver les espèces "clés de voûte"

Les espèces "clés de voûte" sont des espèces dont les actions de restauration bénéficient à un écosystème plus large. Leur préservation passe notamment par l'augmentation des aires protégées, pour favoriser le développement d'espèces menacées comme la Noctule commune, le Castor ou l'Angélique des estuaires.

Améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les projets

Depuis plusieurs années, Nantes Métropole accompagne les porteurs de projets métropolitains et communaux, en amont de leurs projets, dans leur démarche d'évitement des zones riches en biodiversité. Cet accompagnement s'est renforcé en 2022 grâce aux données de l'Atlas de la biodiversité, et va se poursuivre en 2023, avec un programme de formation en direction des chefs de projet.

S'appuyer sur les solutions fondées sur la nature afin d'améliorer notre cadre de vie

La santé des écosystèmes joue un rôle essentiel dans la capacité d'un territoire à faire face au changement climatique. Les différents milieux naturels du territoire de la métropole permettent de réguler le climat en captant du carbone et de s'adapter à la hausse des températures en offrant des îlots de fraîcheur. Une attention particulière doit ainsi être portée à la non artificialisation des milieux naturels et des sols, et au développement des solutions fondées sur la nature.

Mettre en œuvre un plan pleine terre métropolitain

L'enjeu principal du Plan pleine terre est de réduire l'artificialisation des sols et de restaurer des sols libres, vivants et perméables, tout en augmentant la canopée et la végétalisation sur l'ensemble de la métropole. A la croisée de nombreux enjeux, le Plan pleine terre va être travaillé cette année avec les communes de la Métropole afin d'identifier des actions à mettre en œuvre sur l'espace public du territoire.

Inciter les communes à renaturer les cours d'écoles et des crèches

Dans un contexte d'intensification des vagues de chaleur, la question de l'adaptation au changement climatique s'impose aux cours d'écoles et de crèches. En effet, ces espaces sont souvent très fortement minéralisés et constituent des îlots de chaleur urbains, pouvant avoir un impact négatif sur la santé de ce jeune public. La renaturation de ces espaces passe ainsi par la restauration de sols vivants et l'apport de végétation et d'eau, afin de favoriser un environnement propice à la découverte, au jeu et la pédagogie, mais aussi à la biodiversité. Pour accélérer cette transformation, un fonds de concours en investissement à destination des communes du territoire pour les inciter à renaturer les cours d'école sera proposé cette année.

Reconnecter le territoire métropolitain au vivant

Les confinements imposés par la pandémie ont encore renforcé les besoins et l'envie de nature, ceci a été exprimé par la convention citoyenne. Connaître, faire connaître, mobiliser les acteurs et rapprocher les citoyens de la nature sont les enjeux de cet axe, pour garder la nature en bonne santé et que l'on puisse vivre parmi elle.

Mettre en œuvre l'Étoile Verte



Basé sur la mise en valeur des parcours de randonnées le long des rivières du territoire, ce projet vise à favoriser l'accès par les mobilités douces aux grands espaces naturels et à la remise en état ou à la création de cheminements le long des cours d'eau. Les travaux sur les chemins seront également l'occasion d'améliorer l'état des écosystèmes environnants. Ce projet s'étend sur les 24 communes de la Métropole et fait l'objet d'un schéma directeur métropolitain qui sera validé fin 2024. Des premiers travaux de remise en état des cheminements, ainsi que la communication et le jalonnement sur les principaux parcours, verront le jour à l'horizon 2025.

Aménager un sentier de découverte des zones naturelles des Prairies de Mauves

La partie naturelle des Prairies de Mauves, d'une surface d'environ 100 ha, constitue un site d'intérêt écologique emblématique de la biodiversité urbaine métropolitaine. Des inventaires naturalistes et une étude sur la faisabilité d'un projet de valorisation écologique et pédagogique du site ont débuté en 2022, en lien avec le Muséum d'histoire naturelle de Nantes.

Créer un centre international de la biodiversité au Grand Blottereau

A destination des scolaires et du grand public, ce centre aura vocation à devenir un site incontournable de l'éducation à la biodiversité, à la fois éducatif, immersif, innovant et créatif. Ce projet d'ampleur, construit avec la Ville de Nantes, permettra de faire découvrir la biodiversité urbaine et métropolitaine, via un centre pédagogique, mais aussi en travaillant notamment sur les interrelations entre l'Homme et son environnement naturel. Une période de pré-figuration et d'expérimentation débutera à partir de 2025, tandis que les travaux définitifs débuteront en 2027.